



Syndicat des Producteurs de Miel de France SPMF

Siège Administratif : Chambre d'Agriculture du Gers
Chemin de la Caillaouère – B.P. 70161 - 32003 AUCH CEDEX
Tél. : 05.62.61.77.95 – Fax 05.62.61.77.28
spm@gers-agriculture.org

Siège social : Chambre d'Agriculture de la Loire
43, avenue Albert Raimond – BP 50 – 42272 ST PRIEST EN JAREZ

Joël SCHIRO
Président

2 impasse du Bois
65350 BOULIN

Email : jschiro@miel-de-France.com
Port. : 06.09.71.99.18

Le 11 janvier 2011

Madame, Monsieur, bonjour,

La 80^{ème} assemblée générale statutaire du SPMF se déroulera mercredi 2 février 2011. Comme vous le savez, elle est réservée aux adhérents à jour de leur cotisation.

En marge de cette réunion syndicale, c'est l'occasion comme d'habitude d'inviter le plus grand nombre de personnes qui s'intéressent à l'apiculture, au miel et aux abeilles, à participer à nos « journées ouvertes » qui se tiendront cette année,

**JEUDI 3 FEVRIER 2011 DE 9 HEURES A 18 HEURES ET
VENDREDI 4 FEVRIER 2011 DE 9 HEURES A 15 HEURES au**

Centre International de Séjour YMCA

7 bis chemin de la justice BP112 - 30401 Villeneuve lez Avignon
tel: (0033) 04 90 25 46 20
fax: (0033) 04 90 25 30 64
site internet: www.ymca-avignon.com
mail: ymca-avignon@wanadoo.fr

Sur le thème général :

**« Organisation de l'apiculture après la création de l'Institut Technique ITSAP :
INSTITUT TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DE L'ABEILLE ET DE LA POLLINISATION ».**

Jeudi matin 3 février 2011 (de 9 h 00 à 12 h 00)

Discussion ouverte entre le SPMF, les adhérents, tous les invités, les administrateurs de l'ITSAP et les organisations qui y sont représentées.

Il s'agit surtout d'un dialogue qui permettra à tous les participants de faire part de leurs attentes et aux administrateurs de l'ITSAP d'expliquer le champ du possible. Une partie de la discussion sera aussi consacrée à bien expliquer le cadre légal du fonctionnement et du financement des Instituts Techniques.

Jeudi après-midi 3 février 2011 (de 14 h 30 à 18 h 00)

- De 14 h 30 à 16 h 00 : état d'avancement du dossier sanitaire après les Etats Généraux organisés en 2010 par le ministère de l'Agriculture. Quelle réglementation sanitaire voulons-nous ?
- De 16 h 00 à 18 h 00 : dossier pollinisation. Organisation et rationalisation des relations entre les apiculteurs qui fournissent les ruches et les coopératives ou les agriculteurs qui ont besoin de pollinisateurs.

Vendredi matin 4 février 2011 (de 9 h 00 à 12 h 00)

Les mortalités en sortie d'hivernage et les empoisonnements d'abeilles du printemps 2010. Evolution de la réglementation. Enquête de la Brigade Nationale Vétérinaire.

Vous trouverez sur une feuille séparée la fiche de réservation des repas et des chambres.

Ces questions de basse intendance ont leur logique contraignante.

En conséquence, je remercie par avance chacun d'entre vous de bien vouloir répondre

Au plus tard samedi 22 janvier 2011

Afin de faciliter le travail des organisateurs.

Dans l'attente du plaisir de se rencontrer début février à Villeneuve lez Avignon, je vous souhaite à tous pour 2011, une bonne année et des abeilles en excellente santé.

**Le Président,
JOEL SCHIRO**